



14 juillet 2025

Bulletin d'information

Le syndicat des collèges de l'Ontario demande un vote de grève pour appuyer ses revendications d'une valeur de 900M\$

Après environ quatre heures de réunions face à face réparties sur six jours, et avant même que le Conseil des employeurs des collèges (CEC) ait pu répondre aux revendications financières du syndicat, l'équipe de négociation syndicale représenté par SEFPO a annoncé qu'elle allait demander au personnel de soutien à temps plein des 24 collèges publics de l'Ontario de se prononcer en faveur d'une grève. Cette décision aggrave inutilement la situation à quelques semaines seulement du début du nouveau semestre pour la population étudiante.

Les deux parties admettent que les collèges de l'Ontario sont confrontés à des défis financiers sans précédent qui ont entraîné « l'une des plus importantes mises à pied de l'histoire de la province », selon la présidente du SEFPO. Malgré la situation, les revendications du syndicat dans le cadre de cette ronde de négociations sont estimées à environ 900 millions de dollars pour les trois années de l'accord proposé.

Les revendications du syndicat comprennent les suivantes :

- des augmentations salariales supérieures à 20 % sur 3 ans ;
- une augmentation des avantages sociaux excédant 25 millions de dollars par an ;
- 10 jours supplémentaires de congés payés pour obligations familiales ;
- 4 jours fériés supplémentaires payés ; et
- 2 jours de congé supplémentaires.

Ces revendications financières représentent une augmentation considérable des coûts d'exploitation tout en cherchant une réduction du nombre de jours travaillés, ce qu'aucun employeur ne peut accepter dans le contexte actuel.

Cela dit, les collèges restent déterminés à négocier avec le personnel de soutien à temps plein afin de parvenir à un renouvellement de la convention collective qui profitera à la fois à la population étudiante et au personnel des collèges. La convention collective actuelle pour le personnel de soutien à temps plein des collèges de l'Ontario expire le 31 août 2025.